

5 000 nouveaux ménages par an en Normandie au cours de la prochaine décennie, souvent constitués de personnes seules ou âgées

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 09 juillet 2024



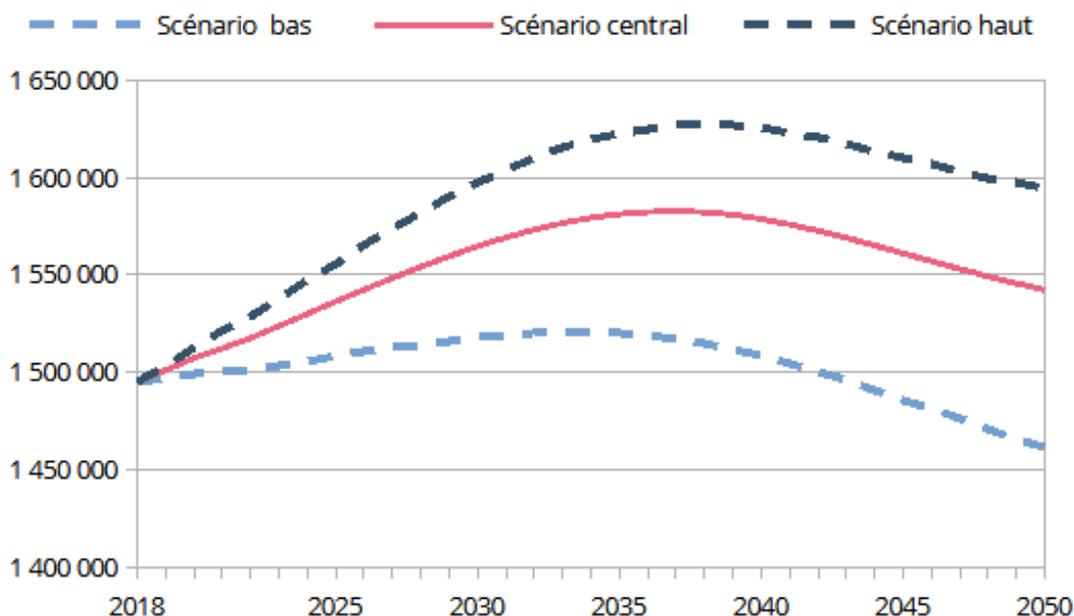
En Normandie, une croissance du nombre de ménages jusqu'en 2038

En 2020, la Normandie comptait 1 512 000 ménages, ensembles de personnes qui partagent la même résidence principale, sans être nécessairement unies par des liens de parenté (en colocation, par exemple). L'ensemble de ces ménages représentent un peu plus de 3 250 000 résidents.

Si les tendances démographiques et d'évolution des modes de cohabitation se prolongeaient, la Normandie pourrait compter 70 000 ménages de plus en 2035 qu'en 2018.

La croissance du nombre de ménages jusqu'en 2035 serait près de deux fois moindre qu'au cours de la décennie 2008-2018 : +5 000 ménages par an contre +9 000. La Normandie se classerait ainsi parmi les régions où la croissance des ménages serait la plus faible, deux fois inférieure au niveau métropolitain : +0,3 % contre +0,6 % par an.

Projections du nombre de ménages en Normandie entre 2018 et 2050 selon trois scénarios



Source : Insee, Outil de projections de ménages Omphale 2022



Le vieillissement de la population, principal moteur de l'accroissement des ménages jusqu'en 2035

La croissance du nombre de ménages serait principalement portée par le vieillissement de la population. Le nombre de ménages, dont le référent a 80 ans ou plus, pourrait augmenter de 64 000 entre 2018 et 2035. Ces ménages âgés contribueraient à la forte progression des ménages de personne seule (+122 000 entre 2018 et 2035).



Une croissance des ménages plus soutenue en Seine-Maritime et dans le Calvados jusqu'en 2035

Les départements de la Seine-Maritime et du Calvados pourraient regrouper près de 80 % des ménages supplémentaires sur cette période en Normandie, et la Métropole Rouen Normandie plus du quart à elle seule.

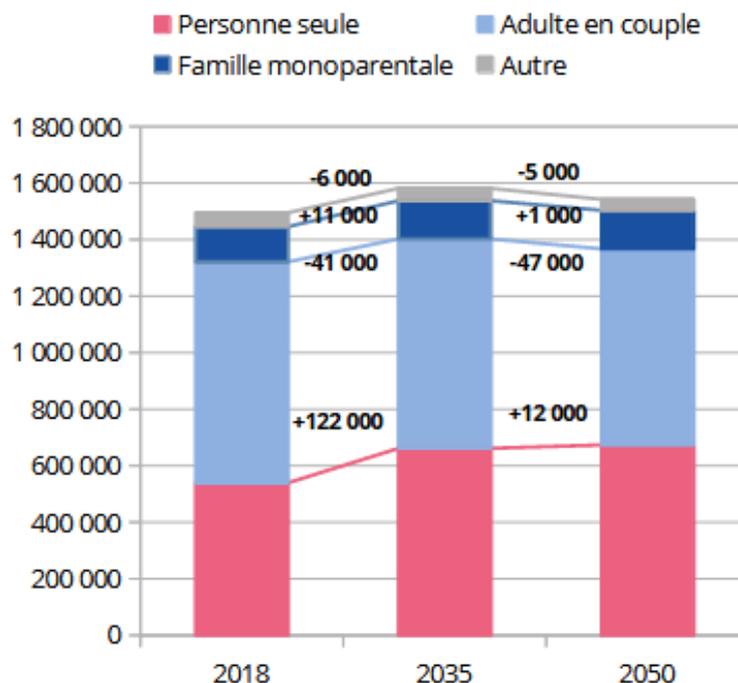


Les ménages de personne seule presque aussi nombreux que les couples à l'horizon 2050

Entre 2035 et 2050, la Normandie perdrait près de 40 000 ménages. Tous les départements normands seraient touchés.

À l'horizon 2050, il pourrait y avoir presque autant de ménages de personne seule dans la région que de couples et autant de ménages dont le référent a 80 ans ou plus que de ménages dont le référent a moins de 35 ans.

Évolution du nombre de ménages normands selon le mode de cohabitation de la personne de référence (scénario central)



Source : Insee, Outil de projections de ménages Omphale 2022

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/8214844> (disponibles à partir de 12h)

Contact presse **Jérémy SIMON**

06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr

Suivez-nous sur **Twitter @InseeNormandie**